



K O I N Ō N I A

...ensemble en chemin

CONFÉRENCE DES ASSISTANTS SPIRITUELS GÉNÉRAUX OFS-JEFRA

2021-3

Année 28

n. 111

UN LEADERSHIP FRANCISCAIN SÉCULIER

800 ANS DE *MEMORIALE PROPOSITI*: LA PERTINENCE POUR L'OFS

Fr. Alfred Parambakathu, OFMConv.

Introduction

Il est tout simplement logique de voir que tout document juridique, rédigé il y a environ huit cents ans, pris au sens littéral, ne peut guider la vie d'un groupe de personnes à l'heure actuelle, à moins que ce groupe ne reste ultra-conservateur. C'est donc une question de fait que nous ne pouvons pas adapter le document de *Memoriale propositi* à notre époque. L'étude, la discussion et la célébration de ce document à l'occasion de son 800^e anniversaire ne signifient pas que nous essayons d'en raviver le contenu. D'autre part, nous voulons dire qu'un tel document peut certainement indiquer la mentalité, la situation sociale et la spiritualité de cette époque et ainsi voir s'il a quelque chose à nous dire aujourd'hui.

Bien que le *Memoriale propositi* ne soit pas considéré comme l'un des écrits de François d'Assise, ce document avait modelé le mode de vie des pénitents Franciscains jusqu'à la Règle *Supra montem*. Dans la langue officielle de la Curie romaine, *Supra montem*, signée par le pape Nicolas IV (le premier Franciscain à devenir pape), le 18 août 1289 est la première règle signée par l'Église pour les pénitents Franciscains¹. Ainsi, dans la terminologie juridique stricte, l'érection canonique de l'OFS appartient au pape Nicolas IV, mais le fondateur de l'Ordre est toujours saint François d'Assise. Le Pape lui-même dans la Bulle *Supra montem* déclare : « C'est pourquoi, le glorieux confesseur du Christ, le bienheureux François, fondateur de cet Ordre, désirant montrer par la parole et par l'exemple la voie pour aller au Seigneur, éduquait ses fils dans la sincérité de cette même foi et leur commandait de la professer avec constance, de la tenir fermement et de la mettre en pratique de sorte que, marchant avec sécurité le chemin du salut, ils méritent, après l'emprisonnement de cette vie, de devenir les possesseurs du bonheur éternel »². Ici, le Pape confirme ce que les premiers biographes de saint François avaient déjà affirmé concernant la fondation de l'Ordre des pénitents Franciscains ou du Tiers Ordre.

¹ Le décret de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, à la demande de la Présidence du CIOFS, stipule : « Ce dicastère atteste que l'Ordre Franciscain Séculier (OFS), association publique de fidèles, siège à Rome, Via Pomponia Grecina n. 31, est érigé par le Souverain Pontife Nicolas IV avec la bulle « *Supra montem* », le 18 août 1289, et finalement confirmé par le Pape Léon XIII avec la Constitution « *Misericors Dei Filius* » le 30 mai 1883 et par Paul VI avec le Brève « *Seraphicus Patriarcha* » le 24 juin 1978 et avec le décret de la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique du 8 décembre 2000 ». Ce décret a été émis le 14 mars 2003 avec le protocole n. R.G. 197/M.

² Pour une version intégrale du document, voir A. FREGONA, *L'Ordine Francescano Secolare: Storia, Legislazione, Spiritualità*, Padova 2007, 288-296; (notre traduction).

Dans une étude récente, Lino Temperini écrit : « ... l'Ordre des pénitents Franciscains (Tiers-Ordre) prend vie et se développe en harmonie avec les phases de la prédication itinérante de François... Dans ce contexte, pleins de nouveautés, les pénitents ou les tertiaires s'affirment partout, désireux de partager avec François d'Assise l'engagement évangélique sur le plan personnel, dans la famille et dans la société »³. Il convient de noter qu'aucune approbation spécifique n'a été nécessaire pour cet Ordre, car il tombe automatiquement sous les dispositions pénitentielles en vigueur pour tous les mouvements ecclésiaux, comme établi par Innocent III lui-même. Le *Memoriale propositi* a donné à ces pénitents une forme concrète de vie. Dans la présente étude, nous tenterons de voir les éléments qui peuvent être encore spirituellement pertinents pour les Franciscains séculiers actuels⁴.

1. La dévotion aux saints et la vie de prière

La dévotion aux saints faisait partie de la piété populaire au Moyen Age. Les figures les plus populaires des saints parmi les pénitents de cette époque étaient les saints. Martin de Tours et Marie Madeleine, vus des iconographies (pensez aux chapelles qui leur sont dédiées dans la basilique Saint-François d'Assise). Ste. Marie Madeleine n'apparaît pas dans *Memoriale Propositi*, mais St. Martin apparaît dans trois endroits (art. 6, 9, 14). Nous voyons dans les biographies qu'en tant qu'homme de son temps, le Carême de saint Martin a été pratiqué avec dévotion par François⁵ (2 *Celano* 131; *Compilation d'Assise* 81; *Miroir de la Perfection* 62). Il faisait donc partie de la piété populaire et était fortement recommandé pour les membres de l'Ordre des pénitents. Nous trouvons le même nom également mentionné dans *Supra montem* (chapitres V, VII). Dans la Règle de Léon III, Saint-François d'Assise, Sainte-Claire, Saint-Louis de France, Sainte-Élisabeth de Hongrie, Sainte-Élisabeth du Portugal et Sainte-Marguerite de Cortone. Et dans cette règle aucun saint n'est mentionné, sauf saint François d'Assise. Évidemment, les Franciscains célèbrent la plupart des saints Franciscains aujourd'hui. Le *Mémorial Propositi* peut être un autre rappel que nous sommes appelés à imiter les Saints en vivant notre promesse évangélique.

Près de la moitié du document traite de la vie de prière et d'abstinence (art. 6-21). Ils étaient très proches des pratiques monastiques de l'époque, comme nous le lisons, « toutes sont, dirons-nous, les sept Heures canoniques » (12). Tous les règlements concernant l'abstinence et le jeûne dans les articles 6-11 portent également le sceau du monachisme. Nous ne trouvons pas une telle insistance même dans la *Règle précédente* (1221) ou dans la *Règle ultérieure* (1223) donnée par François à ses frères.

2. La vie personnelle

L'une des premières choses que nous remarquons en lisant le texte du *Memoriale* est qu'il interfère directement dans la vie personnelle des frères et sœurs. Le document présente des normes directes et concrètes. Toutes les descriptions sur la façon de s'habiller (art. 1-5) et ce qu'il faut manger (art. 6-11) pourraient être considérées aujourd'hui comme une intrusion dans ses choix personnels et la vie. Mais au Moyen-Âge, elle a été considérée comme une partie essentielle du choix de vie qu'ils ont fait en entrant dans un Ordre de Pénitence. Ils devaient veiller à ce que, même dans leur façon de parler, « dans leurs conversations ordinaires, ils fassent de leur mieux pour éviter les serments. Et si quelqu'un avait prêté un serment irréfléchi par un lapsus, comme c'est le

³ L. TEMPERINI, *Una regola per il terzo ordine francescano: Ottavo centenario del Memoriale propositi (1221), Regola antica del Terzo Ordine di San Francesco*, Roma 2020, p. 29.

⁴ Le texte du *Memoriale propositi* utilisé en cette étude est pris de L. TEMPERINI, *Ottavo centenario del Memoriale propositi (1221), la regola antica dei penitenti Francescani*, in *ATOR* 203 (2021) 151-158.

⁵ Ce carême commençait traditionnellement avec la fête de St. Martin le 11 Novembre ou bien de l'octave de la Toussaints jusqu'à Noël : Or, François le fait à partir de la Toussaints jusqu'à Noël comme cela se voit dans la *Rnb* 3, 11. A présent, ce carême est appelé « Carême Franciscain ».

cas là où il y a beaucoup de paroles, il devrait le soir du même jour, quand il est obligé de penser à ce qu'il a fait, dire trois *Notre Père* en réparation pour de tels serments » (18).

Toutes ces normes concernant l'habillement, l'alimentation, la parole, etc., ne peuvent être comprises aujourd'hui qu'à la lumière du but de ce mode de vie. En parlant de la rencontre mensuelle des fraternités, il est écrit : « [...] ils doivent avoir des religieux informés par les paroles de Dieu pour les exhorter et les affermir à persévérer dans leur pénitence et dans l'accomplissement des œuvres de miséricorde » (21). Toutes les normes étaient donc orientées vers ces deux principes directeurs de l'Ordre : la persévérance dans la pénitence et l'exécution des œuvres de miséricorde.

Le Mémorial ne parle que d'un cas où un membre peut être expulsé de l'Ordre et qui est quelque chose enraciné dans la vie personnelle: être incorrigible. Nous lisons: « Et si quelqu'un s'avère incorrigible, après consultation de certains des frères discrets, il faut le dénoncer au Visiteur, pour qu'il l'expulse de la fraternité... » (35). Il ne pouvait être réadmis à l'Ordre « sauf s'il plaît à la partie plus saine des frères » (34).

3. La vie familiale

Toute la famille a été appelée à s'impliquer dans la voie de la pénitence. L'exhortation de *Memoriale* est ainsi : « Que chaque membre fortifie sa maison pour servir Dieu » (18). Une des premières choses qu'un membre profès doit faire est d'écrire le *Testament* et de mettre ainsi en ordre ses affaires familiales : «Tous ceux qui ont le droit de faire leur dernière volonté et de disposer de leurs biens dans les trois mois suivant leur profession, de peur que quelqu'un d'entre eux ne meure intestat» (25). En même temps, les autres frères et sœurs ne doivent pas s'engager dans la vie familiale d'un membre. Il est donc dit avec prudence : « Si quelqu'un apprend qu'un scandale est en train de se produire relativement à des frères et des sœurs, il doit le signaler aux ministres et il doit avoir l'occasion de le signaler au visiteur. Il n'est pas nécessaire qu'il le signale dans le cas d'un mari contre sa femme» (36).

4. La vie sociale

En parlant de l'entrée dans l'Ordre, le *Memoriale* prescrit certaines normes claires qui sont évangéliques et touchent en même temps la vie sociale des frères : « Lorsque quelqu'un veut entrer dans cette fraternité, les ministres doivent soigneusement s'enquérir de sa position et de son occupation, et ils doivent lui expliquer les obligations de la fraternité, en particulier celle de restituer ce qui appartient aux autres. Et s'il est satisfait avec elle, qu'il soit investi selon la manière prescrite, et il doit faire la satisfaction de ses dettes, en payant l'argent selon ce que la provision promise est donnée. Ils doivent se réconcilier avec leurs voisins et payer leurs dîmes» (29). Nous voyons ici trois conditions préalables pour devenir membre de l'Ordre de Pénitence:

- Restituer ce qui appartient aux autres.
- Se réconcilier avec ses voisins.
- Payer ses dîmes.

En ce qui concerne la réception du sacrement de la confession, ces trois choses sont prescrites : « Ils doivent confesser leurs péchés trois fois par an et recevoir la communion à Noël, à Pâques et à la Pentecôte. Ils doivent se réconcilier avec leurs voisins et restituer ce qui appartient aux autres. Ils doivent compenser les dîmes passées et payer les dîmes futures » (art. 15). Les valeurs mentionnées ci-dessus sont toujours applicables dans la vie sociale des membres de l'OFS.

À l'époque du *Memoriale*, il était d'un grand impact social de dire : « Ils ne doivent pas prendre des armes létales, ou les porter, contre quiconque » (16). C'était normal de porter des armes au

Moyen Age. En plus de cette interdiction de porter des armes, nous voyons un commandement positif de vivre en paix : « Pour ce qui est de faire la paix entre les frères et sœurs ou les non-membres en conflit, que ce que les ministres trouvent approprié soit fait... » (26). L'éloignement des lieux et des fonctions sociales où les gens ne s'attacheraient pas à ce qu'un pénitent y participe était également prévu dans la Règle : « Ils ne doivent pas aller à des fêtes inconvenantes, à des spectacles ou à des danses » (5).

5. La vie économique

La contribution financière des membres est également mentionnée : « Et chaque membre doit donner au trésorier un denier ordinaire. Le trésorier doit recueillir cet argent et le distribuer sur les conseils des ministres parmi les pauvres frères et sœurs, en particulier les malades et ceux qui n'ont peut-être rien pour leurs services funéraires, et après, parmi les pauvres » (20). L'utilisation de cet argent est clairement mentionnée : « [...] un économe fidèle, qui doit pourvoir aux besoins des frères et des autres pauvres » (38). Ils devaient donc d'abord s'occuper des besoins des pauvres membres de l'Ordre, puis des autres pauvres en dehors de l'Ordre. Ils doivent aussi aider les frères malades s'ils se trouvent dans le besoin : « Chaque fois qu'un frère ou une sœur tombe malade, les ministres, si le patient le leur fait savoir, lui rendent visite en personne ou par d'autres personnes une fois par semaine, et lui rappellent la pénitence; et s'ils le trouvent opportun, ils doivent lui fournir, à partir du fonds commun, ce dont il peut avoir besoin pour son corps » (22). Ils étaient également censés offrir quelque chose de l'argent à l'église où ils tiennent les réunions mensuelles (20).

Nous constatons que même après 800 ans dans l'OFS, ce sont les principaux moyens d'utiliser les contributions financières reçues des frères et sœurs.

Conclusions

En conclusion, nous voudrions dire que le document de *Memoriale propositi* a guidé et animé la vie des pénitents en général au XIIIe siècle et les pénitents Franciscains, en particulier, ont été guidés par elle jusqu'à ce qu'ils aient la première règle approuvée en 1289. Alors que les membres de l'Ordre des Franciscains séculiers célèbrent les 800 ans de ce document, c'est un rappel de notre commencement. Nous avons vu que le document utilise un langage clair et direct et aborde presque tous les aspects de la vie de ses membres. La conversion quotidienne par la pénitence était l'esprit des mouvements laïcs à cette époque. Le clair « non » aux armes, aux luxes de la vie, aux célébrations inconvenantes et le clair « oui » à la prière quotidienne, au jeûne et à la pénitence étaient tous des traits de la spiritualité de leur temps. Alors que nous terminons la célébration de cet anniversaire, que ce document reste un trésor sur nos chemins.

NOUVELLES

Colombie : Chapitre National ÉLECTIF

Le Chapitre national électif de la Colombie a été célébré du 2 au 5 juillet 2021 à la Fundación Casa de Ejercicios Espirituales Cristo Rey, Calle 170 No. 19B-62. Bogotá DC, Colombie. Le Chapitre a été présidé par Martha Esperanza Osorio Montiel, OFS déléguée par Tibor Kauser, Ministre Général de l'OFS et avec le P. Sergio Iván Rojas Díaz, OFM, délégué de la Conférence des Assistants Spirituels (CAS) qui a présenté le thème : « Ayez la foi : un processus de conversion constante pour le frère Franciscain séculier ».

La liturgie a été présidée par les Assistants spirituels des trois Obédiences : P. Hugo Osorio OFM Cap ; P. John Freddy Marín Rengifo OFM Conv; et P. Dagoberto Marín Pachecho OFM. Il y avait 4 religieux et 25 capitulaires qui participaient activement à tout ce qui était demandé d'eux pour le bon fonctionnement du travail. Le 3 juillet, lors de l'Eucharistie à 18h30, des actions de grâces ont été offertes pour les 800 ans du *Memoriale propositi*, présidée par le P. Sergio Iván Rojas Diaz OFM, délégué de la CAS.

Le 4 juillet, les candidats suivants ont été élus : la ministre nationale, Gloria Eugenia Ribero Suárez et la vice-ministre, Genys Patricia Rodriguez Hernández. Le Chapitre électif s'est déroulé dans une atmosphère fraternelle, sans négliger le strict respect des normes établies par le Ministère de la Santé pour de telles rencontres.

Bosnie et Herzégovine : VFP et Chapitre National Électif

La Fraternité nationale de l'OFS de la Bosnie et Herzégovine a eu la visite fraternelle et pastorale et l'élection du nouveau Conseil national du 9 au 11 juillet. Les réunions ont eu lieu à Medjugorje. La visite fraternelle a été faite par Ana Fruk, membre de la Présidence CIOFS de Croatie et la visite pastorale du P. Alfred Parambathu, OFM Conv.

Puisque l'OFM est la seule famille du Premier Ordre présente en Bosnie et Herzégovine, la Fraternité Nationale de l'OFS est assistée uniquement par eux. La fraternité nationale est divisée en deux régions : l'Herzégovine avec 17 fraternités locales et 1035 membres ; la Bosnie avec 32 fraternités locales et 830 membres. Il convient de noter que près de 70% des vocations à l'OFM proviennent soit de la JeFra, soit des familles de l'OFS - une raison de plus pour nous tous de travailler pour l'OFS.

Au cours du Chapitre électif, Ivana Vidović a été élue Ministre nationale et Božica Lončar Conseiller international.

Lettonie : Chapitre National Électif

Le Chapitre national électif de l'OFS en Lettonie a eu lieu le samedi 17 juillet 2021 à l'église paroissiale de la Sainte Trinité à Riga. C'est une fraternité nationale émergente et ne compte que 72 membres, qui vivent dans deux fraternités locales. L'OFS est assisté par les Frères Capucins. Au cours de la première session, les rapports du ministre national, du trésorier national et du formateur national ont été présentés. Dans la session suivante, Attilio a parlé de la responsabilité sociale de l'OFS à la lumière de *Laudato Si*, puis du P. Alfred a parlé de la nécessité de maintenir la paix et l'unité entre les membres de l'OFS à la lumière de la Lettre à un ministre de Saint-François.

La session élective du Chapitre a été présidée par Attilio Galimberti, délégué par Tibor Kauser, Ministre général de l'OFS et a été assistée par le P. Alfred Parambathu OFM Conv., Assistant spirituel général. Gundega Zake Cimza a été réélu ministre national et Agnes Irbe vice-ministre national. Le P. Bogulavs OFM Cap, l'Assistant Spirituel National et le P. Janis OFM Cap, Assistant Local étaient présents au Chapitre. Au cours de la Messe célébrée dans l'après-midi, présidée par le P. Bogulavs, le nouveau Conseil national a été installé.

Espagne : Chapitre National Électif

Le Chapitre électif de la Fraternité nationale de l'OFS en Espagne a eu lieu du 10 au 12 septembre, à la Casa de Espiritualidad, Camino Cristo del Pardo, Madrid, des Frères Capucins. Le Conseil national nous avait envoyé tous les rapports, y compris celui des Assistants spirituels nationaux, bien à l'avance. La session élective du Chapitre, qui a eu lieu samedi après-midi, a été présidée par Attilio Galimberti, membre de la Présidence du CIOFS, délégué par Tibor Kauser,

Ministre général de l'OFS. Il a été assisté par le P. Alfred Parambakathu OFM Conv., Assistant spirituel général. Parmi les 30 capitulaires convoqués, 29 capitulaires étaient présents pour le Chapitre. Les quatre assistants nationaux et deux autres assistants régionaux étaient également présents. Antonio Álvarez a été élu ministre national pour un second mandat consécutif. Selon les statuts nationaux de l'OFS en Espagne, le ministre national est également conseiller international. Le nouveau Conseil national a été installé lors de la Messe du dimanche matin, présidée par le P. Miguel Campillo OFM Conv., Assistant national, et le P. Alfred a prêché l'homélie. Le P. Valentin Redondo OFM Conv., était également présent à la Messe pour représenter son Ministre Provincial.

Autriche : Chapitre National Électif

Du 10 au 12 septembre 2021, au couvent des Sœurs Franciscaines de Vöcklabruck, la Fraternité nationale d'Autriche a célébré son Chapitre électif sur le thème « Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (Mt 6, 21), 800 ans de *Memoriale Propositi* (1221) ». Le modérateur était Sr. Teresa Hometner qui a ouvert la réunion par une prière, suivie par les salutations de la représentante du CIOFS, Ana Fruk et du P. Pedro Zitha OFM, Assistant Spirituel Général.

Le thème, présenté après le dîner, était « à la recherche des trésors : ma vocation à l'OFS », présentée par Silvia Giuliani, suivi par la prière des Vêpres et de l'Adoration du Saint Sacrement présidée par l'Assistant national P. Leszek Nocun, OFM Cap.

Le lendemain, le P. Marek Król OFS a présenté une réflexion sur le *Memoriale Propositi* et son actualisation, suivi par des discussions en groupes de travail. La session élective a eu lieu dans l'après-midi et elle a été longue en raison du manque de candidats. Finalement et grâce à Dieu, l'assemblée a pu procéder et élire le nouveau Conseil dans lequel Franz Spenner a été reconduit comme ministre national, Alfred Obermair comme conseiller international et Silva Giuliani chargée de la formation. Le P. Fritz Wenigwieser OFM a célébré la Messe avec l'installation du Conseil nouvellement élu, au cours de laquelle il a remercié le P. Guido, OFM, l'Assistant national sortant, et a accueilli le nouveau P. Stefan Kitmüller OFM.

Angola : Visite Fraternelle et Pastorale (VFP)

Une visite fraternelle et pastorale a été faite à la Fraternité nationale de l'OFS d'Angola du 11 au 19 septembre 2021 par Rui Jorge Silva-OFS Portugal, délégué par le ministre général de l'OFS, Tibor Kauser, et par le P. Francis Bongajum Dor OFM Cap., assistant spirituel général. Au cours de la visite, les deux visiteurs ont également présidé le chapitre national électif du 16 au 19 septembre. Au moment de la visite, selon le rapport triennal du ministre national, Nkanu Kiala, la fraternité nationale de l'Angola comprend 23 fraternités locales constituées et 3 fraternités émergentes. Toutes sont subdivisées en 3 fraternités régionales (Nord, Centre et Sud). Ils sont au nombre de 262 membres profès définitifs, 94 membres profès temporaires, 76 membres en formation et 57 personnes dans une expérience appelée « initiation » pour un total de 489 personnes. Il y a 13 assistants spirituels pour tous les niveaux. Plusieurs fraternités locales sont sans assistants spirituels désignés. Le jeudi 16 septembre, les visiteurs ont discuté du défi spécifique concernant l'assistance spirituelle lors d'une réunion avec le Ministre Provincial P. Pedro Binji OFM Cap., et le président de la Fondation OFM en Angola, le P. Antonio Boaventura Zovo Baza.

Le visiteur fraternel, Rui Jorge Silva, et le ministre national sortant, Nkanu Kiala, ont rendu une visite de courtoisie à l'archevêque de Luanda le samedi 11 septembre. Il a été très reconnaissant pour la visite et a exprimé son estime pour le charisme franciscain. Ils ont ensuite rencontré la Fraternité régionale de Luanda le dimanche 12 septembre en attendant l'arrivée du visiteur pastoral. Lorsque le P. Francis est arrivé, les deux visiteurs, accompagnés par le ministre national, se sont rendus dans le Sud pour visiter le Conseil régional de cette région. Ils ont tenu une réunion avec le

conseil régional du Sud à Benguela le mardi 14 et se sont rendus à Luanda le mercredi 15. En raison de contraintes de temps et de longues distances, les visiteurs ne pouvaient pas se rendre dans la région du Nord comme prévu. Le jeudi 16, les visiteurs ont rencontré le conseil national. Rui J. Silva a signé les documents du conseil national après les avoir soigneusement lus et avoir demandé quelques éclaircissements.

Angola : Chapitre National Électif

Le chapitre national électif s'est tenu à l'école de Santo Domingos dans la paroisse de Nossa Senhora de Fátima à Luanda. 25 personnes étaient présentes pour le chapitre, dont 9 avaient une voix active selon le Statut national. Le vendredi 17, Domingos Calussumi-OFS, a donné une conférence sur le thème « 800 anos da Redação da *Memoriale Propositi* » (800 ans de la rédaction de *Memoriale Propositi*). La conférence a été préparée par le P. Antonio Amandio OFS et assistant spirituel régional de la région Sud, qui ne pouvait pas être présent au moment de la conférence. Les élections ont eu lieu le samedi 18 septembre. Domingos Calussumi a été élu ministre national et conseiller international et Adriano Mateus dos Santos a été élu vice-ministre national et substitut conseiller international. Plus tard dans la journée, Rui J. Silva a installé le nouveau conseil national au terme d'une célébration eucharistique dans l'église paroissiale. Pour la messe de clôture, les capitulaires ont célébré avec la communauté paroissiale le dimanche 19, après quoi le nouveau conseil national a été présenté à la communauté chrétienne et le Ministre Provincial, le P. Pedro Binji-OFM Cap., les a accueillis et leur a donné ses bénédictions. La FPV et le chapitre électif ont été vécus dans une atmosphère fraternelle et joyeuse avec la simplicité et la collaboration franciscaines.

Lituanie : Chapitre National Électif

Le Chapitre électif de la Fraternité Nationale de l'OFS en Lituanie s'est tenu du 17 au 19 septembre au Couvent de la Colline des Croix de l'OFM. Le Chapitre a commencé le 17 après-midi, jour de la fête des Stigmates de saint François. Tibor Kauser, le Ministre Général OFS, s'est adressé au Chapitre sur la situation générale de l'Ordre dans le monde. Le P. Alfred Parambakathu OFM Conv., Assistant spirituel général, a fait une présentation sur la « Colline des Croix – La Verna ». La session élective du Chapitre a eu lieu le 18 après-midi. Parmi les 28 capitulaires convoqués, il y avait 23 capitulaires présents pour le Chapitre. Deux Assistants nationaux et trois Assistants régionaux étaient également présents pour le Chapitre. Virginija Mickute a été élue ministre nationale pour un troisième mandat consécutif. Elle a ensuite été élue conseillère internationale. Le nouveau Conseil national a été installé au cours de la Messe le même soir, présidée par le P. Alfred. Tout le Chapitre national s'est tenu dans un esprit de prière profonde, de dévotion et d'amour fraternel.

Suède : Chapitre National Électif

Le Chapitre électif de la Fraternité Nationale de l'OFS en Suède a eu lieu les 24-26 septembre Marielunds Stiftgård, un centre diocésain près de Stockholm. Michel Versteegh, Conseiller International des Pays-Bas, délégué par Tibor Kauser, le Ministre Général OFS, a présidé la session élective du Chapitre. Le P. Alfred Parambakathu OFM Conv., Assistant spirituel général, représentant la CAS, a assisté au Chapitre.

Vendredi, première journée du Chapitre, Michel Versteegh a présenté le thème « Le rôle du Conseil national dans la facilitation de la Fraternité nationale ». La session élective a eu lieu le samedi matin. 11 des 18 Capitulaires étaient présents pour le Chapitre. Il y avait aussi deux assistants spirituels nationaux. Tomislav Azdajic a été élu ministre national pour un deuxième mandat consécutif et Georg Stenborg a été élu conseiller international. Le nouveau Conseil national

a été installé pendant les Vêpres le soir même. Dimanche matin, le P. Alfred a présenté le thème « Le Transitus : Vers la réconciliation ».

La République Tchèque : Chapitre National Électif

Du 17 au 19 septembre 2021, après avoir attendu un an en raison de la pandémie de COVID-19, la Fraternité nationale de l'OFS de la République Tchèque a enfin eu l'occasion de célébrer son Chapitre national électif au Sanctuaire Marial d'Hostyn. Le Chapitre s'est ouvert vendredi soir par la célébration de la Messe présidée par le Provincial des Frères Mineurs, le P. Jakub Sadílek, suivie de la prière des Vêpres et de la présentation des délégués. A la fin, la prière des Complies a été récitée.

Samedi, les capitulaires ont été bénis par la présence du Ministre Provincial des Capucins, le P. Dismas Tomaštik, OFM Cap, qui a célébré la messe votive de l'Esprit Saint. Puis tous les délégués se sont rendus dans la salle du Chapitre et il y a eu la présentation des rapports du Conseil national sortant. L'après-midi, ils ont eu la joie de célébrer la partie élective du Chapitre, présidée par Lucia Spodniaková OFS, déléguée du Ministre général de l'OFS, Tibor Kauser, et par le P. Pedro Zitha OFM, membre de la Conférence des Assistants spirituels et témoin. Au cours du scrutin, Vaclav Hayek a été élu ministre national, tandis que Marketa Kubešova a été élue conseillère internationale. Le Chapitre s'est conclu dimanche par la célébration eucharistique présidée par le prêtre responsable du Sanctuaire.

Belgique : Chapitre National Électif

La Fraternité nationale de l'OFS de la Belgique a célébré son Chapitre électif le 25 septembre 2021, au couvent franciscain de « Notre-Dame de grâces » à Woluwe Saint Pierre à Bruxelles. Le Chapitre a été présidé par Attilio Galimberti OFS, délégué du Ministre Général Tibor Kauser, et par le P. Pedro Zitha, membre de la Conférence des Assistants Spirituels Généraux de l'OFS-JeFra.

Avant l'élection du nouveau Conseil, Attilio a parlé sur la valeur du *Memoriale Propositi* aujourd'hui et Piet de Leeuw OFS a présenté une lecture franciscaine concise de l'encyclique *Fratelli Tutti*. Ces interventions ont été suivies par la présentation de tous les membres présents au Chapitre et la célébration de la Messe présidée par l'Assistant spirituel local, le P. Benjamin OFM, au cours de laquelle Marilena Di Stasi a fait profession à l'OFS. Après un déjeuner frugal partagé dans un esprit de fraternité, dans l'après-midi, nous avons procédé à la partie élective et à la nomination du nouveau Conseil par le Président du Chapitre. En raison de l'absence du quorum nécessaire, le vote a été jugé indicatif et la nomination des membres du Conseil a reflété les résultats. Jacques Meulkens a été confirmé comme ministre national et Johan De Ridder comme vice-ministre. Le nouveau Conseil restera en fonction pour une période de deux ans et, entre autres, aura pour tâche de préparer un règlement pour le Chapitre qui permettra sa célébration effective. La journée s'est terminée par la récitation d'une prière spécifique proposée par l'Assistant spirituel national P. Bart De Paepe OFM Conv. Le nouveau Conseil a ensuite eu sa première réunion avec les délégués du Conseil international au cours de laquelle ils ont été encouragés à s'engager à mettre en œuvre les recommandations faites à l'époque pour aider la Fraternité belge à croître vers l'unité fraternelle et à rédiger un projet des Statuts nationaux.